



**PARIS | ÉDUCATION** Malgré la gentrification de la capitale, certains établissements comptent plus de 60 % d'élèves défavorisés. Une expérimentation en cours se montre concluante. Mais le dispositif ne sera pas étendu.

# Lutte contre la ségrégation dans les collèges : quand on veut, on peut

FLORIAN LOISY  
ET CAROLE STERLÉ

**PARIS**, capitale de la ségrégation sociale, où deux collèges distants de moins de 500 m peuvent disposer d'élèves issus de milieux radicalement opposés. « C'est caricatural dans le XVIII<sup>e</sup>, où l'on trouve des classes entières d'enfants noirs à la sortie de Gérard-Philippe, et des groupes entiers d'ados blancs au sein de collèges situés quelques rues plus loin, soupire Sylvaine Baehrel, administratrice à la FCPE, association de parents d'élèves. Cela va plus loin qu'un simple problème de mixité. On pourrait presque parler d'apartheid. » Gérard-Philippe accueille en effet 61 % de collégiens issus de milieux défavorisés. Contre seulement 8 % à Yvonne-le-Tac.

Un état des lieux qui explique que 30 des 114 collèges publics parisiens soient classés en éducation prioritaire (Rep ou Rep +), et ce malgré la gentrification de la capitale. « En réalité, il n'y a que 16 % des 85 600 collégiens parisiens qui sont issus de familles défavorisées », rappelle Julien Grenet, de l'Institut des politiques publiques, qui a publié hier le premier rapport sur les dispositifs mis en place après les attentats de 2015 pour lutter contre cette ségrégation.

Face à ce problème, au sortir des attaques menées par les frères Kouachi, radicalisés au sein de la filière des Buttes-Chaumont (XIX<sup>e</sup>), Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de l'Éducation, décide, avec le rectorat et la Ville, de lancer une expérimentation dans les XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> arrondissements. Elle fait fusionner les secteurs pour mettre fin à cette ghettoïsation. Trois secteurs multicolliques sont instaurés. Avec un système de montée alternée : une rentrée, tous les élèves de

“ Désormais, on préfère que notre fils aille dans le collège classé en REP ”

UNE MÈRE DONT L'ENFANT EST SCOLARISÉ DANS UN COLLÈGE BÉNÉFICIAIRE DU DISPOSITIF

CM 2 des zones géographiques couvertes par les deux collèges Coysevox et Berlioz sont affectés au premier, puis l'année suivante tous vont dans le second. Dans les duos d'établissements scolaires Curie-Philippe et Bergson-Pailleron, un algorithme se charge de la répartition des enfants.

## Beaucoup de coups à prendre pour les élus

« Le bilan est encourageant, affirme Julien Grenet. Deux des trois multicolliques ont atteint leur objectif de mixité sociale et entraîné une nette diminution de l'évitement vers le privé (NDLR : - 30 %). Dans le troisième secteur (Curie-Philippe), les écarts sociaux ont commencé à se résorber à partir de l'année 2019 et l'évitement vers le privé a reculé (- 20 %). »

Cette méthode devrait perdurer dans ces deux arrondissements. Mais elle n'a pas d'avenir ailleurs, sauf peut-être dans le XIV<sup>e</sup> où une discussion est en cours, alors qu'elle était censée s'étendre à dix territoires au moins dans Paris.

« Le rectorat ne fait rien pour que ça marche, fustigent élus et représentants des parents d'élèves. Et des aides ont été retirées un peu vite. » Celui-ci s'en défend : « On étudie encore cette expérimentation. Il faudra prendre le temps de réfléchir à d'autres implanta-

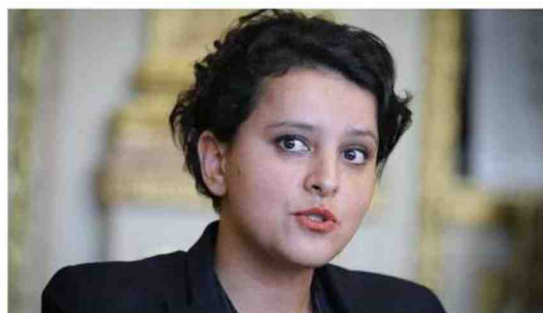
tions de ce dispositif. »

« Dommage, ça fonctionne et il y a urgence à agir, avance Sylvaine Baehrel, de la FCPE. Mais il faut pour cela une volonté politique. Ce n'est plus le cas. » Ni en haut lieu depuis le changement de gouvernement, ni localement. « Un élu sait qu'il joue son siège dans ce cas », lâche-t-on à la FCPE. « On a mis le XVIII<sup>e</sup> à feu et à sang quand on nous a dit que nos enfants iraient à Berlioz,

souffle une maman. On avait peur pour leur sécurité. »

Eric Lejoindre, maire (PS) sur ce secteur, a dû affronter pétitions, manifestations... « On n'a que des coups à prendre dans ce genre de projet. Mais on voit aujourd'hui que c'est une réussite », savoure l'élu. « Désormais, vu l'équipe enseignante, la direction et les moyens, on préfère que notre deuxième fils aille dans le collège classé en REP », confirme une mère du XVIII<sup>e</sup>.

Il faut donc prendre le temps de convaincre, et engager des moyens pour convaincre. « Si on n'avait pas eu l'assurance d'avoir en contrepartie davantage de dotations, admet une enseignante, on n'aurait pas facilité cette transition. » ■



Najat Vallaud-Belkacem a été ministre de l'Éducation de 2014 à 2017.

LE FIGARO OUTLET





Certains établissements ont plus de 60 % d'élèves issus des classes sociales défavorisées, quand l'établissement voisin en compte moins de 10 %.

